

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE « VILLE-HAUTE », Kénitra

S.A., 14 août 1922, p. 50 ans.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KÉNITRA
S.A. marocaine au capital de 0,45 MF.
Siège social : Kénitra
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 614)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 10 actions.
GUILLOUX (Marius), à Kénitra ;
PERRIQUET (Camille), à Birtouta, près d'Alger ;
MUSSARD (Robert), à Kénitra.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

LATTY (Fernand), à Kénitra ;
LEJEUNE (Siméon), à Kénitra.

Objet. — L'achat de terrains urbains à Kénitra et ds la périphérie, etc.
Capital social. — 0,45 MF en 450 act. de 1.000 fr. au porteur.
Parts de fondateurs. — 162 parts au porteur, sans valeur nominale.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % cumulatifs d'intérêt aux act. Le surplus : 15 % au conseil ; 20 % aux parts ; 65 % aux act.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1925

ACTIF	
Caisse	281 25
Frais de constitution	3.421 15
Immeubles	448.464 85
Mussard	479 45
Cessions de rues, etc.	3.563 30
	<u>456.210 00</u>
PASSIF	
Capital	450.000 àà
Amortissement p. immeubles vendus	6.210
	<u>456.210 00</u>